Pas facile de s'y retrouver dans la « jungle » de l'orientation sur Parcoursup. Voilà quelques définitions qui vous permettront d'appréhender plus sereinement votre parcours sur la plateforme.

VŒU UNIQUE 🤞

Formation précise dans un établissement et un site définis. 10 maximum.

Exemple : Licence STAPS à l'université de Montpellier.

VŒU MULTIPLE 🖐

Formation regroupant plusieurs sites ou établissements dans le même vœu. Compte comme un seul vœu sur les dix.

SOUS-VŒU

Désigne chaque établissement demandé pour les formations à vœux multiples.

Attention: 20 sous-vœux maximum pour tous les vœux multiples (sauf exceptions).

PROJET DE FORMATION MOTIVE



À rédiger pour chacun de vos vœux. Permet de détailler, en 1500 caractères maximum, les raisons pour lesquelles vous souhaitez intégrer cette formation et se substitue à la traditionnelle lettre de motivation.

FICHE « AVENIR » 📃

Remplie par le chef de votre établissement et vos professeurs après la formulation de vos vœux. Elle comprend :

- pour chaque discipline, moyenne des deux premiers trimestres, positionnement dans la classe et appréciations des professeurs;
- appréciation complémentaire de votre professeur principal;
- avis du chef d'établissement pour chacun de vos vœux.

CESURE

Semestre ou année de « pause » dans vos études supérieures. Peut être demandée directement sur Parcoursup et doit être motivée par un projet personnel ou professionnel utile à votre parcours. Suite à votre césure, l'établissement dans lequel vous avez été accepté(e) est obligé de vous réintégrer (vous n'aurez pas à repasser par Parcoursup).

PROPOSITION D'ADMISSION

Suite à vos différents vœux, les établissements peuvent vous communiquer une proposition d'admission. Deux réponses possibles :

- « Oui » : accepté(e) sans conditions ;
- « Oui, si » : admis(e) à condition d'effectuer un parcours spécifique de remise à niveau.

Vous êtes en droit d'accepter ou de refuser les propositions d'admission qui vous sont faites.

SECTORISATION GEOGRAPHIQUE

Lorsqu'une filière non sélective ne peut pas accueillir tous les étudiants qui la demandent, elle privilégie les étudiants qui se situent dans sa zone géographique. Secteur géographique = l'académie sauf en Île-de-France.

REPONDEUR AUTOMATIQUE

Il permet de:

- classer vos vœux en attente par ordre de préférence ;
- programmer une réponse positive aux propositions d'admission.

Exemple: Si vous recevez un « Oui » pour le vœu n°2, le vœu n°3 sera automatiquement supprimé, tandis que le vœu nº1 restera en attente, au cas où vous receviez, pour celui-ci aussi, une proposition d'admission.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 📥

Après avoir définitivement accepté une proposition d'admission, vous devez vous inscrire auprès de l'établissement que vous allez intégrer, entre le 5 et le 15 juillet 2022 pour la phase principale (jusqu'au 16 septembre pour la phase complémentaire).

PHASE COMPLÉMENTAIRE

